

# La petite enfance subit les inégalités territoriales

MARSEILLE

Les Hirondelles, fédération des amis du Printemps marseillais, organisaient samedi une table ronde sur la petite enfance, au centre d'animation Sénac (1<sup>er</sup>). Avec un constat : les inégalités territoriales persistent.

À moins d'un an des élections municipales, les Hirondelles, fédération des amis du Printemps marseillais, dresse le bilan de l'action de la Ville dans le secteur de la petite enfance.

Les derniers chiffres de la municipalité recensent 32 000 enfants pour 16 000 places, 59 crèches municipales, 110 crèches associatives et le même équivalent de crèches privées lucratives. « Un enfant sur deux n'a pas de possibilité de mode de garde, tous confondus », regrette Sophie Guérard adjointe PM au maire de Marseille en charge de la place de l'enfant dans la ville. Ce qui comprend les assistantes maternelles dont 50% partiront en retraite d'ici 2030.

L'élue pointe les « disparités hallucinantes » suivant les arrondissements. Quand le 6<sup>e</sup> est à 84% de taux de couverture, le 3<sup>e</sup> n'est qu'à 24%. « Les structures n'ont pas été ouvertes de



Le débat était organisé dans l'enceinte du centre d'animation Sénac (1<sup>er</sup>). PHOTO L.FI.

la même façon partout, pendant des années, y compris dans les mêmes secteurs politiques », relève-t-elle. « Le 10<sup>e</sup> est totalement sous couvert tandis que le 9<sup>e</sup> est l'un des meilleurs. »

### Le business des crèches privées

Des inégalités territoriales et sociales, qui impactent les usagers et professionnels. « On ne peut pas considérer que les crèches ne soient que des endroits où on garde les enfants, c'est aussi de la santé, du dépistage », soutient l'élue. Un constat partagé par la directrice de la crèche du Canet (14<sup>e</sup>) où face à « la

population qui se paupérise », le personnel affronte aussi des « problématiques sociales », relate-t-elle.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les communes sont désignées comme autorités organisatrices de l'accueil des 0-3 ans. Les villes de plus de 10 000 habitants doivent mettre en place des schémas pluriannuels C'est le service public de la petite enfance promis par Emmanuel Macron, censé remédier à la crise du secteur. Entre pénurie de personnels et maltraitements largement documentés par des enquêtes et rapports. Le secteur privé lucratif est particu-

lièrement mis en cause. « Jusqu'à aujourd'hui les crèches ouvrent comme elles le veulent », regrette l'élue. Entre 2021 et 2025, le nombre de crèches privées lucratives ont ainsi augmenté de 25% à 50% selon les arrondissements.

Les gouvernements successifs ont facilité cette ouverture au marché. « C'est devenu un business. L'État de façon publique finance ce genre d'entreprises qui sont extrêmement rentables et peuvent conduire à la maltraitance des enfants », appuie Odile Papini, membre des Hirondelles.

Lauren Piddiu